



# **PORTS DE LA SEINE-MARITIME**

# **BILAN 2025**

|                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>EDITO</b>                                                 | <b>3</b>  |
| <b>UNE NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE</b>                    | <b>4</b>  |
| <b>UNE STRATEGIE PORTUAIRE 2025-2035</b>                     | <b>6</b>  |
| <b>LE SMPSM AU CŒUR DE L'ACTION MARITIME ET TERRITORIALE</b> | <b>9</b>  |
| <b>LES TRAVAUX MENÉS EN 2025</b>                             | <b>15</b> |
| <b>LE POINT PAR FILIERE : LA PLAISANCE</b>                   | <b>18</b> |
| ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DE FECAMP                      | 22        |
| ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DU TREPORT                     | 24        |
| ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DE SAINT-VALERY-EN-CAUX        | 26        |
| <b>LE POINT PAR FILIERE : LE COMMERCE</b>                    | <b>28</b> |
| <b>LE POINT PAR FILIERE : LA PECHE</b>                       | <b>31</b> |

## 2025 : la naissance d'une nouvelle dynamique portuaire



L'année 2025 restera comme une date fondatrice dans l'histoire de Ports de la Seine-Maritime. Après plusieurs années de préparation, notre syndicat mixte est entré en pleine opérationnalité. Cette étape marque l'aboutissement d'une ambition collective portée par le Département de la Seine-Maritime, la Communauté de la Côte d'Albâtre, Le Havre Métropole, Fécamp Caux Littoral, la Communauté de Communes des Villes Sœurs et l'ensemble des acteurs portuaires : construire une gouvernance unifiée au service de quatre ports, d'un territoire et d'une vision commune.

Au fil de cette première année d'exercice, nous avons posé les bases d'un modèle portuaire renouvelé. La structuration de nos services, l'intégration de près de soixante agents, la mise en place de nos concessions pour la pêche et le commerce, ainsi que le lancement de notre régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre, témoignent de notre capacité à relever ce défi avec détermination et efficacité.

Mais 2025 n'a pas seulement été une année d'organisation. Elle a aussi été une année d'action. Modernisation des infrastructures, opération de dragage, amélioration de la sûreté portuaire, investissements stratégiques, gestion domaniale, accompagnement des filières économiques :

partout, les équipes ont œuvré pour garantir la performance, la sécurité et l'attractivité de nos ports.

Cette dynamique s'est accompagnée d'une démarche essentielle : la construction de notre stratégie portuaire 2025-2035. Élaborée dans un esprit de concertation, elle repose sur une conviction forte : l'avenir de nos ports doit conjuguer développement économique, responsabilité environnementale et utilité territoriale. Les nombreux échanges engagés avec les usagers, les professionnels, les partenaires institutionnels et les collectivités démontrent l'attachement de chacun à l'avenir maritime de la Côte d'Albâtre.

À travers ce rapport d'activité, je souhaite saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : élus, agents, concessionnaires, partenaires, entreprises, associations et usagers. Leur mobilisation quotidienne permet à Ports de la Seine-Maritime de devenir une autorité portuaire moderne, ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Ensemble, nous avons franchi une étape décisive. Ensemble, nous poursuivrons la construction d'un projet portuaire durable au service de notre territoire et de ses habitants.

**Alain BAZILLE**

**Président du Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime**  
**Vice-président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime**

# UNE NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE

## UN SYNDICAT, QUATRE PORTS, UN TERRITOIRE : LA CÔTE D'ALBÂTRE

Depuis le 1er janvier 2025, le syndicat mixte Ports de la Seine-Maritime (SMPSM) est entré en pleine opération.

La nouvelle gouvernance mise en place, issue d'une réflexion initiée en 2017 par le Département et les autorités locales, repose sur un modèle mutualisé visant à optimiser la gestion des infrastructures portuaires et à renforcer la collaboration entre les différents acteurs du territoire. Le SMPSM permet ainsi une concertation renforcée, une coordination efficace et une vision stratégique commune sur le long terme.

Parmi les objectifs clés : moderniser les infrastructures, assurer la transition écologique des ports, renforcer l'attractivité économique et harmoniser les pratiques entre les différentes places portuaires.

Cette gouvernance unique favorise également une mutualisation des moyens, notamment en matière de dragage, d'entretien et d'investissements. En s'appuyant sur une structure financière équilibrée et en mobilisant les collectivités locales, le SMPSM entend assurer le développement durable et la compétitivité des ports de la Seine-Maritime pour les années à venir.

## DES ACTEURS ET DES AGENTS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

### UNE GESTION PAR FILIÈRE

Ports de la Seine-Maritime s'appuie sur une approche par filières (pêche, commerce et plaisance), garantissant une gestion adaptée aux spécificités de chaque activité.

➡ Au commerce, l'exploitation des ports de Fécamp et du Tréport a été confiée au groupement SPC Côte d'Albâtre dans le cadre d'une Délégation de Service Public de 10 ans.

➡ A la pêche, l'exploitation des ports de Fécamp, Le Tréport mais aussi de Le Havre-pêche a été attribuée au groupement CAP 76 dans le cadre d'une concession de 8 ans.

➡ Les élus du SMPSM ont en revanche souhaité conserver en propre la gestion et l'exploitation de l'activité de plaisance de Fécamp, Le Tréport et Saint-Valery-en-Caux. Ils ont créé à cet effet un budget annexe dédié : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre.

Enfin, la gestion domaniale, l'entretien et la maintenance des infrastructures des quatre ports transférés relèvent de la responsabilité pleine et entière du SMPSM.

### DES ÉQUIPES VENUES D'HORIZONS DIVERS

Pour mener les missions qui reviennent à Ports de la Seine-Maritime et sa régie, ce sont près de soixante agents qui composent aujourd'hui l'équipage du SMPSM. Une équipe riche de ses compétences et de ses parcours, réunie autour d'un cap commun : assurer une exploitation fluide, sécurisée et accueillante de nos ports, au service des usagers et des territoires.

Agents d'entretien, pontiers, agents de port, RH, comptables, techniciens, directeur technique, responsables d'exploitation, chargés de mission... autant de métiers qui, dans leur diversité, font fonctionner au quotidien cette belle mécanique portuaire. Chaque poste est une pièce essentielle du

puzzle, chaque personne une force vive sur laquelle les élus savent pouvoir compter.

Ces collaborateurs viennent d'horizons variés, parfois du monde maritime, parfois d'autres secteurs, mais tous partagent la même volonté d'agir avec rigueur, engagement et esprit d'équipe.

Pour parvenir à un organigramme solide et conforté, un travail conséquent a été effectué tout au long de l'année 2025 en matière d'intégration et de détermination des derniers postes à créer. Un responsable du bureau d'ingénierie, une référente Ressources Humaines, une référente comptable et budgétaire, une assistante de direction, mais aussi 2 postes d'alternants en communication sont venus compléter l'équipe initiale de Ports de la Seine-Maritime. Le syndicat a veillé également à mettre en œuvre toutes les couvertures sociales nécessaires pour permettre à chacun d'effectuer ses missions de façon sereine.

Au 31 décembre 2025, Ports de la Seine-Maritime compte 60 agents pour 56,6 ETP, auxquels il faut ajouter une dizaine de saisonniers.

## UNE ANNÉE DE CONFORTEMENT ADMINISTRATIF ET DOMANIAL

Outre l'ensemble des opérations administratives et budgétaires devant être mises en œuvre, un travail conséquent a été mené en matière de confortement administratif et de gestion domaniale :

- 🔄 Le transfert du port et de l'avant-port de Saint-Valery-en-Caux et des biens qui leur sont attachés a été finalisé en décembre 2025.
- 🔄 Ports de la Seine-Maritime engagé la reprise de l'ensemble des Autorisations d'Occupation Temporaires qui cadrent la

possibilité pour des usagers d'occuper le domaine portuaire et établissent le montant des redevances obligatoires. Jusqu'à la création du syndicat, ces AOT étaient gérées par le Département de la Seine-Maritime, la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre ou leurs exploitants (CCI). Désormais, Ports de la Seine-Maritime gère l'ensemble de ses autorisations. En 2025, le syndicat a organisé leur mise à jour, voire leur rédaction dans les cas où elles n'existaient pas.

- 🔄 Par suite, Ports de la Seine-Maritime a repris et toiletté l'ensemble de ses tarifs portuaires, en lien avec la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre qui effectuait la même opération sur ses propres tarifs.
- 🔄 Le syndicat a engagé une réflexion sur la reprise des règlements portuaires d'exploitation de l'ensemble de ses ports.
- 🔄 Il a également assuré la rédaction des plans de réception et de traitement des déchets des 4 ports.

Ce document présente les modalités de collecte et de traitement des déchets des navires fréquentant habituellement le port. La réglementation européenne et nationale impose aux autorités portuaires d'élaborer ce document pour chacun de leurs ports, à l'exception des petits ports accueillant uniquement des activités de plaisance. Il doit être mis à jour tous les 5 ans.

Les PRTD des 4 ports du syndicat devaient être mis à jour compte tenu des changements organisationnels intervenus au 1er janvier 2025 sur l'ensemble des ports du Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime. Ils sont désormais valides.

# UNE STRATEGIE PORTUAIRE 2025-2035

## CONCERTER ET CONSTRUIRE LE PROJET

Depuis sa création le 11 octobre 2023, le Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime poursuit sa structuration et son organisation opérationnelle à l'échelle de ses quatre ports : Le Tréport, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Le Havre pêche.

Ces changements fondamentaux dans la gestion et l'exploitation des places portuaires s'accompagnent d'une dynamique de fond. Afin d'articuler les projets et les idées, le SMPSM s'est fixé pour objectif 2025, d'élaborer une stratégie à 10 ans, 2025-2035.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche globale émanant de l'esprit coopératif qui a toujours présidé à la création du syndicat. Elle devra lui permettre :

**D'incarner un projet commun et transversal aux quatre ports ;**

**D'impulser et cadrer les stratégies de développement de chacune des filières** - commerce, pêche, plaisance

**D'impliquer les acteurs** : membres du syndicat, concessionnaires, agents, usagers, clients...;

**De conforter l'identité et la légitimité du SMPSM** aux yeux de ses partenaires territoriaux, économiques et institutionnels ;

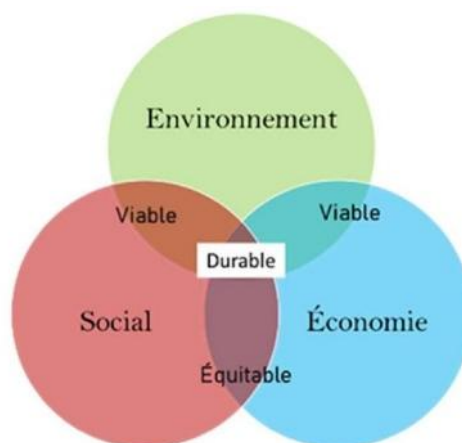
**D'assurer un développement pérenne et durable pour le SMPSM**, pour chaque filière et pour chaque place portuaire.

## UNE RESPONSABILITÉ : PRENDRE APPUI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parce que les élus considèrent qu'il relève de leur responsabilité d'assurer un avenir économique durable aux ports et aux territoires dans lesquels ils sont implantés, le

choix a été fait de fonder la stratégie sur les 3 volets du développement durable.

C'est en ce sens que les équipes ont travaillé, tout au long de l'année 2025, en collaboration avec les cabinets Inddigo et Rouge Vif, spécialisés respectivement dans l'accompagnement des transitions et la concertation.



*Le système à 3 volets du Développement Durable*

## LA CONCERTATION COMME ADN

Dans la droite ligne de dialogue ouvert sans cesse réaffirmée des élus du SMPSM, l'élaboration de cette stratégie a été conçue pour s'appuyer sur une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes : acteurs économiques des places portuaires, acteurs publics territoriaux, partenaires institutionnels, usagers, agents, etc.

Une réunion de lancement s'est déroulée le 30 juin 2025 à Saint-Valery-en-Caux. Elle a réuni 80 personnes et démontré dès le premier jour tout l'intérêt porté au SMPSM et à son développement.

Par la suite, cet intérêt ne s'est pas démenti et les acteurs et usagers des 4 ports se sont toujours déplacés en nombre pour contribuer à la réflexion.



*Réunion de lancement à Saint-Valery-en-Caux*



*Réunion thématique COMMERCE au Tréport*



*Réunion thématique AGENTS à Saint-Valery-en-Caux*



*Réunion thématique PLAISANCE à Fécamp*

## UN PLANNING SERRÉ MAIS TENU

C'est au cours de l'année 2025 qu'a été mené l'ensemble du travail réflexif et collaboratif d'élaboration de la stratégie portuaire.

### 15 janvier - 15 février 2025

- Lancement de la consultation pour une AMO
- Benchmark

### Mars 2025

- Validation des axes et sous-axes de la stratégie en comité syndical

### Avril - Juin 2025

- Préparation de la concertation
- Premier tour de concertation pour l'élaboration du plan d'action

### Juillet - Août 2025

- Enquête en ligne
- Entretiens individuels avec les EPCI / Communes

### Septembre - Octobre 2025

- Suite du 1er tour de concertation

### Novembre 2025 - Janvier 2026

- Deuxième tour de concertation pour l'élaboration du plan d'action

### *Le planning de travail de l'année 2025 sur la stratégie portuaire*

Après la mise en place d'un accompagnement par les bureaux d'étude Indiggo et Rouge Vif au printemps 2025, le travail a débuté par l'élaboration de 3 axes et sous-axes stratégiques, lesquels ont été validés en Comité Syndical.

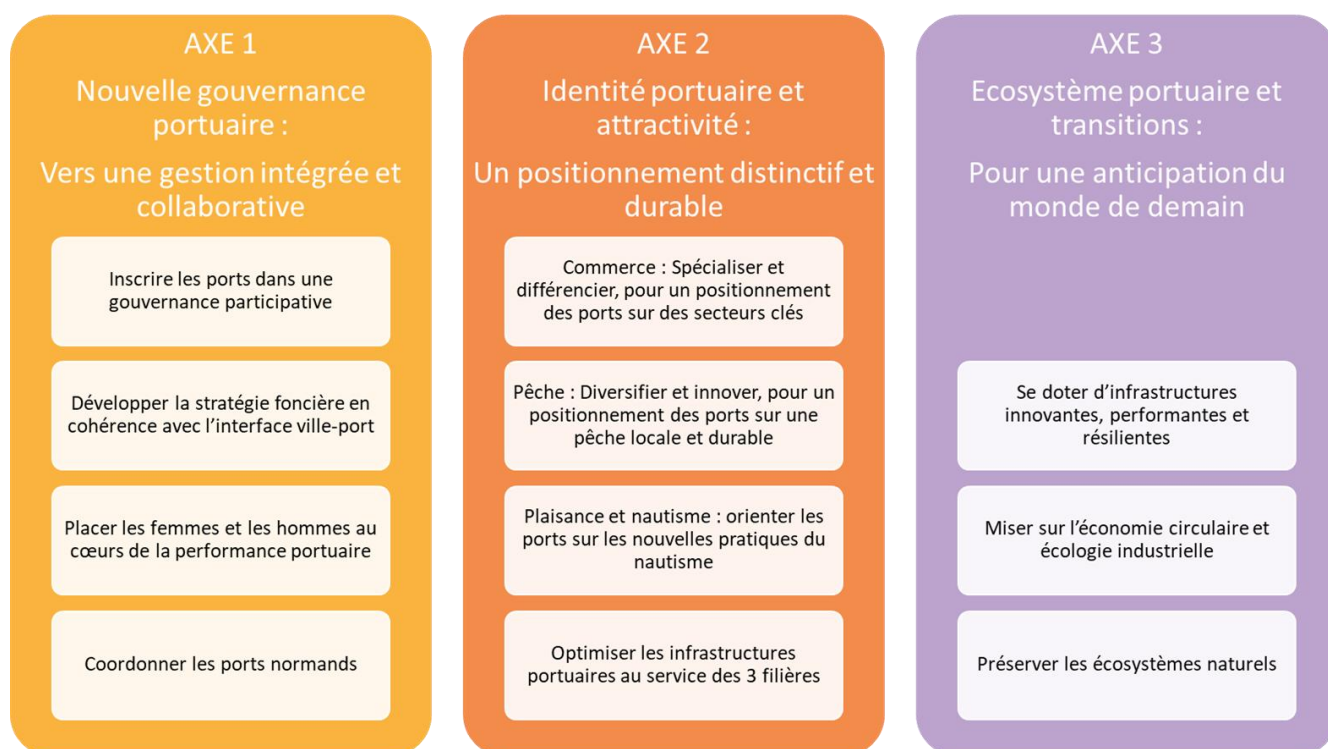
Par la suite, le reste de l'année a été consacré à l'organisation des différents temps de concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers des places de Ports de la Seine-Maritime :

- ➡ Des temps de réflexions et de structuration internes,
- ➡ Des temps de concertation organisés en 2 phases principales au cours de l'automne et de l'hiver 2025-2026 (septembre et octobre 25; novembre 25 ),

- Des temps de validation en Comité Stratégique et Comité Syndical ;
- Des temps de présentation au sein des différentes comitologies de Ports de la Seine-Maritime (Comités Consultatifs, Conseils Portuaires, CLUPIPP).

La version finalisée de la Stratégie Portuaire sera présentée et validée au 1<sup>er</sup> semestre 2026, à l'issue d'une dernière phase d'échanges et de précisions.

En définitive, cette politique de concertation a permis de conforter les 3 axes et leurs sous-axes. Elle a ensuite permis, au fur et à mesure des différents tours de concertation, de préciser collectivement les formulations des axes, d'identifier des pistes de développement puis d'actions, ainsi que leur hiérarchisation.



*Les axes et sous-axes de la stratégie portuaire 2025-2035 à l'issue d'une année de concertation*

# LE SMPSM AU CŒUR

## DE L'ACTION MARITIME ET TERRITORIALE

### LES PREMIERS CONSEILS PORTUAIRES DU SMPSM

En 2025, le SMPSM a tenu ses premiers conseils portuaires : 4 en juin et juillet et 4 en décembre. Ces instances réunissent, par port, l'ensemble des acteurs parties prenantes des places portuaires : élus du syndicat et des territoires, concessionnaires et régie, représentants des personnels, des professionnels du monde économique, des plaisanciers, État...

Les conseils de la mi-année ont été également l'occasion de présenter la nouvelle cellule interministérielle dite CROSS : Cellule de Renseignement Opérationnel Sur les Stupéfiants. Récemment installée pour lutter contre les trafics qui se multiplient en mer et dans les zones portuaires, sa constitution souligne le fait que les problématiques de trafics divers ne concernent pas seulement les Grands Ports Maritimes mais peuvent se déporter sur les ports territoriaux.

À ne pas confondre avec le CROSS : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage qui est l'organisme de référence pour le sauvetage en mer.

### INSCRIPTION DU SMPSM DANS LES RÉSEAUX PARTENAIRES

#### LE G3 PORTUAIRE

Depuis quelques années, les 3 départements littoraux normands ont décidé de se réunir afin de partager, sur le plan de la gestion portuaire, leurs retours d'expériences respectifs.

En 2025, le G3 Portuaire s'est réuni le 2 décembre, principalement autour d'une présentation du Port Center et de ses équipements.

### ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATION

Ports de la Seine-Maritime a souhaité s'entourer de pairs et d'experts dans sa réflexion sur des thématiques telles que la gouvernance portuaire, la décarbonation des ports, la police et la sûreté portuaire, le dragage, la cyber sécurité, la place et le rôle des criées... À ce titre, le syndicat a souhaité adhérer à différents organismes spécialisés dans les domaines portuaires, maritimes ou de l'attractivité économique.

🔗 Seine-Maritime Attractivité (SMA) – Issue de la fusion de Seine-Maritime Expansion, du Comité Départemental du Tourisme et de l'Agence Technique Départemental, l'association promeut l'attractivité touristique et celle des territoires et projets de Seine-Maritime.

🔗 Normandie Maritime - L'association a pour mission la promotion, le développement et la coordination de la filière régionale de l'économie maritime et fluviale.

🔗 Association Nationale des Ports Maritimes Territoriaux (ANPMT) – Rassemblant des collectivités territoriales autorités portuaires et structures concessionnaires en charge de ports décentralisés de commerce, de pêche et de plaisance, l'ANPMT promeut les intérêts des ports dits « territoriaux ».

🔗 Union des Ports de France (UPF) – Cette association professionnelle représente les établissements portuaires français dans les négociations sociales de branche en liaison avec l'UNIM et les organisations syndicales. Elle défend les intérêts des ports français vis-à-vis des pouvoirs publics français.

## DÉCONSTRUCTION DES HANGARS 1, 2, 3, 4 ET STRATÉGIE FONCIÈRE

Des travaux de désamiantage et de déconstruction de quatre hangars vétustes sur le port de Fécamp se sont déroulés de septembre à décembre 2025. Ces travaux ont été portés, pour un montant de 650 000€ (études et travaux), par l'Établissement Public Foncier de Normandie dans le cadre d'un cofinancement entre l'EPFN, le Département de la Seine-Maritime (propriétaire du terrain) et la CCI Seine-Estuaire.

L'opération a permis de libérer et remettre en état ce site où s'est exercé pendant de nombreuses années une activité de chaudronnerie et de métallerie.

Le terrain sera transféré ensuite à Ports de la Seine-Maritime dont le projet est de développer de nouvelles activités avec les acteurs et partenaires économiques portuaires.

À ce titre, et du fait de sa proximité directe avec le domaine public portuaire dont le syndicat a désormais la charge, le site des hangars 1, 2, 3, 4 constitue un espace stratégique.

Cette opération doit être mise en regard de l'acquisition du terrain du 38 rue Précieux Sang par Ports de la Seine-Maritime, intervenue à la fin de l'année 2024. Ce terrain de près de 9 000m<sup>2</sup> jouxte très directement celui des hangars 1, 2, 3, 4. À eux deux, ces sites créent ainsi une offre de foncier unique et particulièrement rare en milieu portuaire, qu'il conviendra de commercialiser dans le cadre d'une stratégie dédiée à horizon 2026.

## MECENAT POUR LES ESTACADES DE FECAMP : UN ÉVÉNEMENT HAUTEMENT SYMBOLIQUE

Lundi 15 décembre 2025, au musée des Pêcheries de Fécamp et en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, Ports de la Seine-Maritime a organisé une conférence de presse sur l'opération de reconstruction des estacades Nord et Sud de Fécamp.

Cet évènement a marqué le lancement de l'appel au mécénat destiné à soutenir la

reconstruction des estacades, lesquelles font parties intégrantes du paysage portuaire et témoignent de plusieurs siècles d'histoire maritime. Engagé pleinement dans ce projet, Ports de la Seine-Maritime a souhaité que cette ambition soit portée par tous et à la mesure de tous : collectivités, entreprises, associations, citoyens... C'est le sens de l'appel au mécénat lancé par le syndicat.

Le montant des travaux de reconstruction des estacades s'élève à environ 3 millions d'euros TTC. Le montant du mécénat attendu est de 100 000 €.

## LES AUTRES FAITS MARQUANTS

2025 a par ailleurs été marquée par une forte mobilisation de Ports de la Seine-Maritime et de ses agents tout au long de l'année. Entre événements populaires, rencontres institutionnelles, temps d'échange avec les usagers et actions de valorisation des ports, le SMPSM s'est positionné comme un acteur actif du monde maritime et des territoires

## 30 JANVIER - CÉRÉMONIE DES VŒUX

Devant une centaine de convives, le Président Alain Bazille a tenu à saluer l'engagement des équipes du SMPSM au cours des mois précédents pour permettre l'entrée en opérationnalité du syndicat. Conscient de la tâche accomplie, il n'a pas hésité à comparer les actions menées en 2024 aux douze travaux d'Hercule. Il s'est réjoui de la réussite de cette transition délicate et de l'entrée du SMPSM en plein exercice au 1er janvier 2025.



*Vœux 2025*

## 2 AVRIL- DÉLÉGATION DU GICAN - FECAMP

Le port de Fécamp a accueilli une délégation du GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales). Les membres du groupement ont pu apprécier la nouvelle organisation du SMPSM, ainsi que le fort potentiel de développement d'un port à la fois situé en cœur de ville et disposant de réserves foncières à valoriser. Cette opération souligne et renforce l'ancrage du SMPSM au sein de l'économie bleue et des réseaux industriels maritimes normands et nationaux.



*Rencontre SMPSM-GICAN*

## 3 AVRIL - PETIT-DÉJEUNER DES AMBASSADEURS - FECAMP

Le SMPSM a accueilli un *Petit-Déjeuner des Ambassadeurs* au sein de la Boucane, à Fécamp. Organisé par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, cet événement a permis des échanges nourris sur les ambitions et projets des acteurs économiques du littoral seinomarin.



*Petit-déjeuner des ambassadeurs*

## 11 MAI - RÉGATE « P'TIT VIKING » AU TRÉPORT

Le port du Tréport a accueilli une régate conviviale rassemblant passionnés et curieux autour des valeurs du nautisme. Le SMPSM a

soutenu l'événement, fidèle à sa volonté de promouvoir la pratique maritime et la vie portuaire

## 7 ET 8 JUIN 2025 - « FAITES DU NAUTISME EN CÔTE D'ALBÂTRE » - SVEC

Les « Faites du Nautisme en Côte d'Albâtre » sont organisées chaque année par le Club Nautique Valeriquais. En 2025, le SMPSM a souhaité être présent sur cet événement afin de marquer son soutien aux manifestations locales qui promeuvent les ports du syndicat auprès du grand public et en particulier des jeunes. Le SMPSM et « Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre » ont ainsi tenu un stand et y ont présenté la régie plaisance du SMPSM, valorisé les projets portuaires en cours et rencontré les usagers. Les actions écologiques d'ANCRE 76 ont également été promues à cette occasion.



*Grand succès pour les Faites du Nautisme de Saint-Valéry-en-caux*

## 20-21 JUIN - FÊTES DE LA MER - FECAMP

Le SMPSM était également présent lors de l'édition 2025 des Fêtes de la mer et de l'Open Bar, les 21 et 22 juin 2025. Un stand dédié a permis d'échanger avec les usagers mais aussi de mettre à l'honneur l'association Aquacaux qui promeut les écogestes afin de préserver nos côtes.

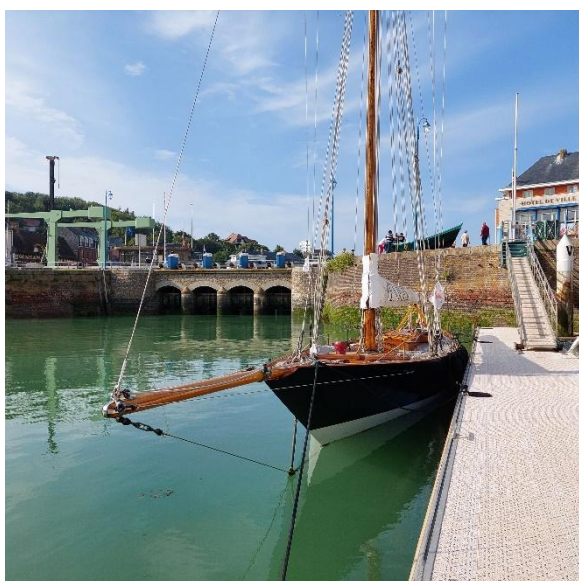
Le SMPSM a de nouveau tenu un stand lors de ce grand rendez-vous festif et populaire, pour mettre en valeur les activités du port et son lien fort avec la mer.



*Fêtes de la mer*

## 2 ET 3 JUILLET : ESCALE DE PEN DUICK ET PEN DUICK III - SVEC

Début juillet, le port de Saint-Valery-en-Caux a accueilli les mythiques Pen Duick I et III. Cette escale a été initiée par le Club Nautique Valeriquais. Les usagers du port et les habitants du territoire ont pu approcher librement les deux navires mythiques ayant appartenu au grand navigateur Eric Tabarly.



*Pen Duick I amarré au port de Saint-Valery-en-Caux*

## 18 JUILLET - GREEN CHALLENGE AU TRÉPORT

Le 18 juillet 2025, le SMSPM s'est associé à la Communauté de communes des Villes Sœurs et à l'ALSH Brossolette pour permettre à des enfants de participer au Green Challenge du Tréport, en vue de devenir des ambassadeurs du développement durable.

Initiés à plusieurs ateliers de mobilité verte, ils ont également pu rencontrer plusieurs

partenaires tels qu'un ambassadeur du tri à la CCVS, la médiathèque et la tréportèque, l'ONG Surfrider, ou encore le Port-Center du Tréport.

Les enfants ont acquis des connaissances dans différents domaines et ont pris conscience des enjeux de préserver notre environnement local. Ils ont été sensibilisés à la pollution des plages, à la sauvegarde du littoral, à la pollution plastique présente dans le port via des ateliers ludiques.

## 31 AOÛT ET 1ER SEPTEMBRE - OPEN BAR DE FÉCAMP

Rendez-vous incontournable de la pêche sportive, l'Open Bar de Fécamp est une compétition de pêche au bar au large de Fécamp. Le SMPSM a promu sa tenue et participé au village commerçant. Il y a rencontré les usagers du port de plaisance dans une ambiance conviviale, tout en valorisant les services proposés.



*Podium de l'Open Bar de Fécamp 2024*

## 19 SEPTEMBRE - WORLD CLEAN UP DAY - FECAMP

Ports de la Seine-Maritime a souhaité s'inscrire dans le cadre proposé par l'association World Clean Up Day – France visant à encourager différents acteurs à s'impliquer dans des opérations de nettoyage en France à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage de la planète.

Le SMPSM a ainsi proposé une action de ramassage des déchets le vendredi 19 septembre matin sur le port de Fécamp.

Les entreprises du Parc d'Activité des Hautes Falaises se sont d'ores et déjà inscrites dans

cette démarche, accompagnées par l'Agglomération, avec des ramassages prévus sur la plage, la véloroute et le parc d'activité. En s'engageant également dans cette action, le port vient faire grossir les zones de ramassage sur le territoire de Fécamp et propose aux acteurs du port – qu'ils soient employés du port, entreprises ou association – de s'engager concrètement. Les quais et les terre-pleins de la presqu'île ont constitué le terrain portuaire de ramassage. Le plan d'eau a pu également être nettoyé grâce à la mobilisation du radeau du port, à la mise à disposition gracieuse d'un des bateaux de MG



Nautic, et à l'enthousiasme des 58 personnes qui ont répondu présents à l'appel :

- ➡ 14 agents du SMPSPM et de sa Régie pour le ramassage, la surveillance, la sécurité, la pesée et la manutention,
- ➡ L'Opération Grand Site Falaises d'Etretat,
- ➡ Le Syndicat Mixte du Littoral,
- ➡ 6 plaisanciers dont 2 ayant mis à disposition leurs navires,

- ➡ MG Nautic, avec mise à disposition d'un navire,
- ➡ 3 personnes de chez EOHF,
- ➡ 16 élèves et 4 accompagnateurs du Lycée Maritime Anita Conti,
- ➡ 9 plongeurs et 3 encadrants du Club subaquatique fécampois.

Pour que tous puissent travailler sereinement, Ports de la Seine-Maritime a mis à disposition des participants, les équipements nécessaires au ramassage (gants, gilet de sécurité, sacs). Des épuisettes ont également été fournies par EOHF.

Cette opération collaborative emblématique a remporté un grand succès et satisfait l'ensemble des participants par son efficacité.

## 12 SEPTEMBRE – PREMIÈRES RENCONTRES DE L'UPCA

Créée en 2022, l'Union Portuaire Côte d'Albâtre (UPCA) fédère les entreprises utilisatrices des ports de Fécamp et du Tréport et œuvre à renforcer les synergies locales, à promouvoir l'attractivité des ports et à défendre une vision partagée de leur avenir.

L'UPCA s'inscrit pleinement dans cette dynamique en tant que force de proposition et interface entre les acteurs publics, privés et institutionnels. C'est dans cet esprit qu'elle a organisé ses premières « Rencontres de l'UPCA ». Elles ont permis d'échanger entre acteurs partenaires et d'évoquer les enjeux économiques, logistiques et environnementaux qui touchent les deux ports, dans un contexte de nouvelle gouvernance.

## 20 NOVEMBRE - CAP DECARBONE AU TRÉPORT

Le Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime et la Communauté de communes des Villes Sœurs ont accueilli l'association NEODD2030 pour un CAP DECARBONE le jeudi 20 novembre à Eu.

Cet évènement avait pour objectif de partager des réflexions concrètes sur la façon d'amorcer au mieux le virage de la

décarbonation. À destination des acteurs notamment économiques du territoire, l'événement invitait à rencontrer des entreprises qui ont mis en place des actions RSE, ou encore de découvrir comment le port du Tréport, et plus généralement les ports de la Seine-Maritime, outils logistiques au service des territoires, s'engagent dans la transition écologique.

## **MISES À DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE POUR D'AUTRES MANIFESTATIONS SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES**

### **Fécamp**

- ➡ Installation de la location de vélos Coffee Bike du 16 juin au 16 septembre 2025 ;
- ➡ Installation de la terrasse du restaurant Cave du salut du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2025 ;
- ➡ Marché nocturne du 25 juin au 3 septembre 2025 ;
- ➡ Triathlon de Fécamp le 28 septembre 2025 ;
- ➡ Octobre Rose le 5 octobre 2025 ;
- ➡ Fête du hareng du 29 au 30 novembre 2025 ;

### **Le Tréport**

- ➡ Installation d'un manège du 3 juillet au 7 septembre 2025 .
- ➡ Course du COB Athlétisme le 21 septembre 2025 ;
- ➡ Cross du Lycée polyvalent Anguier le 16 octobre 2025 ;
- ➡ Show nocturne de l'AST Sun jet passion le 25 octobre 2025 ;

### **Saint-Valery-en-Caux**

- ➡ Championnats interclubs du Club nautique valériquais 19 au 22 septembre 2025 ;
- ➡ Concert le 27 septembre

# LES TRAVAUX MENÉS EN 2025

## UNE TRANSITION EFFECTIVE EN MATIERE DE TRAVAUX

L'année 2025 marque une étape structurante pour le Syndicat Mixte des Ports de Seine-Maritime, avec l'entrée en pleine et totale compétence de la collectivité dans les domaines des travaux, des études techniques et du dragage sur l'ensemble des quatre ports gérés par le syndicat. Cette prise de compétence s'est notamment traduite par la reprise de l'ensemble des marchés publics en cours auparavant portés par le Département, ainsi que par le lancement des premiers marchés propres au SMPSPM, permettant d'assurer la continuité du service tout en affirmant la nouvelle gouvernance portuaire.

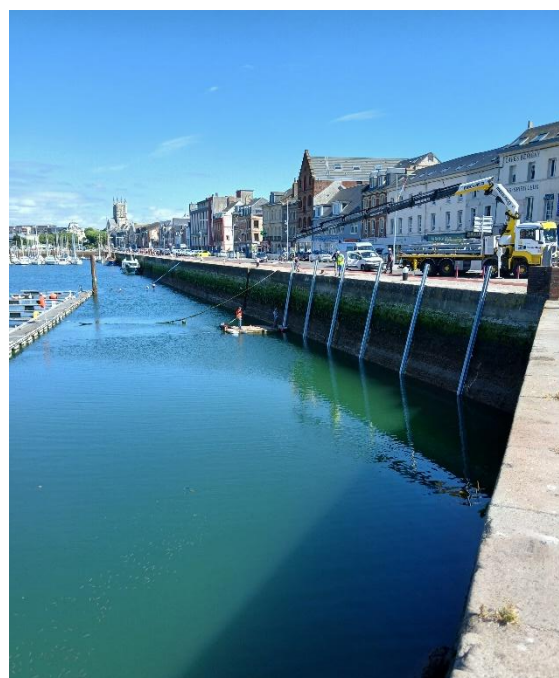
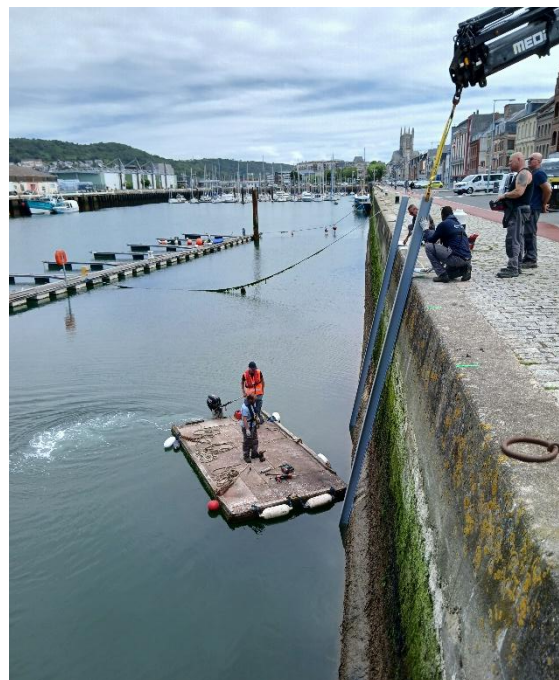
Cette année constitue également la première phase opérationnelle du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2030, qui porte l'ambition du syndicat en matière de modernisation, de sécurisation et de développement des infrastructures portuaires. Doté d'un montant global de 60M€, ce programme traduit la volonté des élus de renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité des ports tout en répondant aux enjeux environnementaux et économiques du territoire.

## AMÉNAGEMENT DES PONTONS DE LA ZONE 4 À FÉCAMP

La tempête Darragh des 7 et 8 décembre 2024 a gravement endommagé la zone 4 du port de plaisance de Fécamp. Outre les pontons et la passerelle d'accès qui a littéralement été pliée par le phénomène météorologique, plusieurs bateaux ont été affectés, ce qui a confirmé la nécessité de poursuivre la rénovation et le renforcement des infrastructures portuaires.

Après une gestion de crise exemplaire de la part des pontiers et surveillants de port de Fécamp, des mesures ont été prises pour assurer, avant la saison, le remplacement des

plaisanciers sinistrés. Les pontons impactés ont notamment été installés en bord à quai afin de permettre rapidement la réutilisation de 50% des places.



*Arrimage des pontons zone 4 en bord à quai*

## POURSUITE DE LA MODERNISATION DU PORT DE FÉCAMP

En parallèle, la modernisation des équipements portuaires se poursuit, avec des investissements programmés en 2025 pour renforcer l'accueil, améliorer les installations et inscrire le port de Fécamp dans une dynamique durable et qualitative.

Les études préalables aux travaux de modernisation du port ont également débuté au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Elles se poursuivront au cours de l'année 2026. Les travaux en eux-mêmes sont prévus à partir de 2027.

## SÛRETÉ PORTUAIRE ET RÉAMÉNAGEMENTS : CAP SUR LA SÉCURITÉ

Ports de la Seine-Maritime s'est engagé, dès sa création en 2023 et à la suite du Département de la Seine-Maritime, dans la mise en œuvre des travaux de mise en conformité aux règles de sûreté portuaire en application des obligations internationales et nationales.

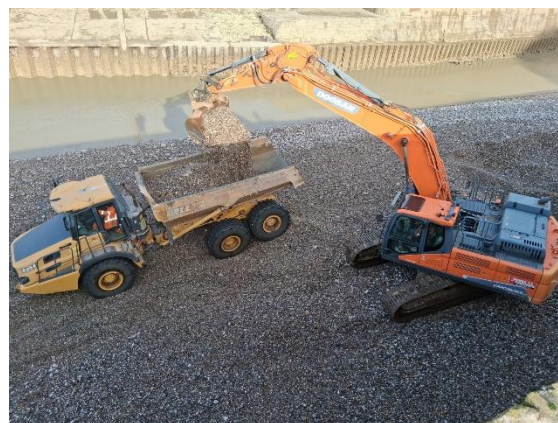
Ces travaux de sûreté portuaire sont désormais achevés au Tréport depuis avril 2024, pour un montant de 1,56 M € TTC. À Fécamp, ils ont été finalisés en juillet 2025, pour un montant de 2 M € TTC.

Ces importants investissements renforcent la sécurisation des sites commerciaux et la maîtrise des flux. Ils constituent ainsi un atout essentiel pour nos ports et leur attractivité à l'international. De nouveaux trafics s'en trouvent induits et de nouveaux armateurs se laissent séduire par nos ports sûres et à taille humaine.

## DRAGAGE ET ENLÈVEMENT DES GALETS À SAINT-VALERY-EN-CAUX

Début 2025, une opération d'enlèvement des galets du chenal de Saint-Valery-en-Caux a été réalisée par le SMPSM : près de 14 000 m<sup>3</sup> de galets ont été évacués. Le bassin du port a également fait l'objet d'un dragage important, le dernier ayant eu lieu il y a une dizaine

d'années. Plus de 35 000 m<sup>3</sup> de sédiments ont été extraits, soit un gain de tirant d'eau de 1,5 à 2 m.



*Enlèvement des galets dans le chenal de Saint-Valery-en-Caux*

## DRAGAGE D'ENTRETIEN AU TRÉPORT

Le port du Tréport fait l'objet chaque année d'un dragage d'entretien dans ses différents bassins afin de garantir l'accès aux navires de commerce, de pêche et de plaisance.

En 2025, le bassin de commerce, l'avant-port et le chenal ont été dragués par une drague aspiratrice en marche pour un volume total ôté de 23 000 m<sup>3</sup> et un montant de 500 k€ TTC. Ces dragages ont été complétés par des interventions de nivelage dans l'avant-port afin de traiter des remontées de fonds ponctuelles pour un montant de 50 k€ TTC.

## FÉCAMP : UNE NOUVELLE GRUE HYBRIDE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Le port de Fécamp s'est doté d'une grue Sennebogen 870M-E, conçue pour un usage intensif en environnement portuaire. Puissante (261 kW) et équipée de la technologie Green Hybrid, elle permet jusqu'à 35 % d'économies d'énergie.

Cet investissement stratégique, d'un montant de 1,4 million d'euros s'inscrit pleinement dans les actions prioritaires de la concession au commerce : améliorer l'efficacité et renforcer l'attractivité.

Cet investissement bénéficie d'un cofinancement fort du Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime, à hauteur de 50% (soit 0,7 million d'euros).

Parmi les bénéfices : un traitement plus rapide des navires, une meilleure attractivité du port, des conditions de travail optimisées et une contribution active à la transition écologique. Un contrat de maintenance assure sa pleine disponibilité opérationnelle.



*Arrivée et inauguration de la grue Sennebogen*

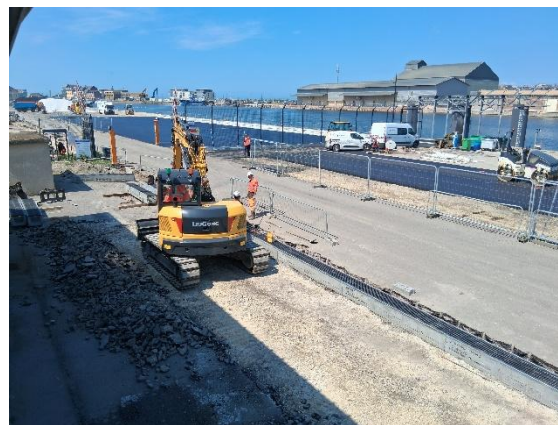
#### **FECAMP - DEPLACEMENT DU TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE QUAI SADI CARNOT**

Le SMPSM et ENEDIS ont procédé au déplacement du transformateur qui alimente plusieurs installations de la Presqu'île. Objectif : libérer une partie d'emprise de

l'espace public en limite de la voie de circulation sur le quai Sadi Carnot. Le nouveau transformateur, qui intègre les nouvelles normes, reste implanté sur le domaine portuaire.

#### **LE TREPORT - RESTRUCTURATION DES TERRE-PLEINS COMMERCE**

Engagés depuis 2023 sur le quai nord, les travaux de restructuration des terre-pleins du port de commerce se sont poursuivis en 2025 sur le quai sud. Les travaux permettent la mise en conformité de la gestion et du traitement des eaux de ruissellement ainsi que la reprise des structures afin de répondre aux besoins des trafics.



*Travaux des terre-pleins, phase 3, quai sud*

L'année 2025, 1<sup>ère</sup> année d'exercice de la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre, a été une année de structuration administrative et de premières conclusions budgétaires.

## UNE ANNÉE DE STRUCTURATION ADMINISTRATIVE

### PLAISANCE NAUTISME CÔTE D'ALBÂTRE : UN ENJEU DE MARQUE ET DE SERVICE PUBLIC

Les élus du syndicat mixte ont souhaité conserver en propre la gestion et l'exploitation des ports de plaisance de son territoire : Fécamp, Le Tréport et Saint-Valéry-en-Caux.

Les ports de plaisance incarnent en effet une image de marque puissante sur laquelle ils souhaitent garder la maîtrise. Pour les élus, il s'agissait de conserver également un contrôle sur les prix des diverses redevances, et en premier lieu, sur les prix des anneaux. Enfin, en mutualisant les coûts de fonctionnement, les élus visent l'optimisation et l'efficacité nécessaires à une bonne gestion de ces ports.

La régie « Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre » a ainsi été créée en octobre 2024 et est entrée en pleine exploitation le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elle s'appuie sur un conseil d'exploitation présidé par Yves TASSE, Vice-Président du SMPSM et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

### UN LOGO POUR INCARNER LA NOUVELLE RÉGIE

Dans la continuité de la charte de communication de Ports de la Seine-Maritime, un logo a été dessiné pour « Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre ». Il en reprend les codes graphiques tout en affirmant sa spécificité liée à l'accueil et aux services dédiés aux plaisanciers.

### UN PARTENARIAT ACTIF AVEC LE TRÉSOR PUBLIC

Pour assurer son fonctionnement opérationnel, Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre a désigné par port et parmi ses agents, une équipe de régisseurs et mandataires. Cette organisation a été menée fin 2024 et début 2025 en lien étroit avec les équipes du Trésor Public. Une occasion de saluer ici le professionnalisme des équipes du SMPSM, et la qualité du partenariat noué entre les services de l'État et Ports de la Seine-Maritime



*Régisseurs et mandataires en formation en janvier 2025*

### AJUSTEMENT DES TARIFS PORTUAIRES

L'année 2025 a également été l'occasion de faire le point sur les tarifs portuaires de redevances d'amarrage tels qu'ils étaient en vigueur jusque-là. Certains ajustements ont été réalisés de façon à mieux correspondre à la réalité financière de l'exploitation des ports :

- ➡ Réaffirmation de l'obligation légale de paiement d'une redevance pour l'occupation/l'utilisation du domaine public portuaire (hors activité d'intérêt général et non commerciale).
- ➡ Confirmation de l'abattement de 50% consenti pour les navires inscrits en tant que BIP, Bateau d'Intérêt Patrimonial, afin de conforter la présence de ces navires authentiques dans nos ports.
- ➡ Harmonisation de certains tarifs de prestations ou fourniture de matériels à l'échelle des 3 ports.

- ➡ Création d'un tarif « Bateau à vocation expérimentale durable » afin de promouvoir le développement de nouvelles activités économiques durables.
- ➡ Création d'un tarif « Bateau à vocation inclusive » afin de soutenir les actions sociétales durables et engagées en faveur de la découverte de la mer par certains publics empêchés.
- ➡ Premier réajustement de certains tarifs de professionnels (passages de cales, forfaits grutages, création d'un tarif de publicité) afin de mieux les mettre en adéquation avec la réalité des frais engagés pour l'entretien des équipements.

## ENGAGEMENT DE LA RÉVISION DES RÈGLEMENTS PORTUAIRES

Une démarche de révision des règlements d'exploitation portuaires, et notamment du règlement portuaire des bassins de plaisance, a été amorcée en 2025. Rendus obligatoires par la loi, ces règlements se devaient d'être révisés à la suite de la création de Port de la Seine-Maritime du transfert de compétence.

Ils nécessitent un travail conséquent de mise en cohérence à l'échelle des 3 ports, ainsi qu'un travail important de relecture technique. Certains, comme à Saint-Valery-en-Caux n'avaient pas été mis à jour depuis de nombreuses années.

Un premier document réajusté a été présenté, pour chacun des ports, dans les Conseils Portuaires de décembre 2025. Cette réflexion aboutira au vote des nouveaux règlements définitifs en 2026.

## UNE 1ÈRE ANNÉE D'EXERCICE BUDGÉTAIRE

### UN RÉSULTAT POSITIF AU CFU 2025

La régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre peut se féliciter d'être légèrement excédentaire en fonctionnement sur ce premier exercice 2025. Avec un résultat positif au Compte Financier Unique de 106 655 en

fonctionnement et de 362 813 € en investissement, la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre relève un premier défi : celui de démontrer que la gestion mutualisée des 3 ports peut s'organiser à l'échelle d'un territoire qui fait sens.

Il faut cependant rester prudent. Le budget de la régie se doit en effet, légalement, d'être équilibré. Il doit trouver cet équilibre en s'appuyant sur ses propres ressources et en maîtrisant ses dépenses. Or les coûts d'exploitation se révèlent particulièrement importants et sont voués à augmenter : prix du carburant, coût des fluides (électricité en particulier), coût de la masse salariale, coût de location de la grue à Fécamp.

Il faut ajouter par ailleurs que l'ensemble des investissements lourds sur les ports de plaisance, ainsi que les coûts exorbitants du dragage sont supportés par le budget général du syndicat mixte. Sans cette prise en charge, le budget annexe de la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre ne saurait trouver l'équilibre.

Dans un avenir proche, la régie devra donc diminuer ses dépenses et trouver de nouvelles recettes dans le but de conforter son équilibre.

## DES PISTES POUR CONFORTER DURABLEMENT CET ÉQUILIBRE

Quatre pistes principales sont privilégiées :

### 1. La commercialisation du 3ème étage du port à sec à Fécamp.

Le port à sec va devoir faire l'objet d'une politique de commercialisation. Outre la communication qui devra être mise en place, ainsi que les opérations de recherche de nouveaux clients, la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre souhaite acquérir en 2026 un chariot élévateur hybride permettant d'accéder au 3ème étage du port à sec (le chariot utilisé par l'ancien exploitant ne permettait pas d'exploiter l'ensemble des racks de l'équipement).

## 2. La refacturation des consommations d'eau et d'électricité aux plaisanciers.

Des bornes ont été installées sur les pontons du Tréport dans le cadre de la modernisation du port. De même, le projet de modernisation du port de Fécamp prévoit l'installation de bornes intelligentes. Une réflexion devra être engagée également à Saint-Valery-en-Caux qui ne dispose pas de bornes à ce jour.

## 3. La création de nouveaux services aux plaisanciers.

De façon générale, les études économiques soulignent que les services aux plaisanciers font la différence dans l'attractivité des ports de plaisance. Une réflexion devra être engagée par la régie pour compléter l'offre actuelle de ses ports.

## 4. Une stratégie portuaire à venir, également au service de la plaisance

La démarche d'élaboration de la Stratégie Portuaire 2025-2035 a été lancée en juin 2025 et sera livrée à l'été 2026. Elle s'appuie sur une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Parmi eux de nombreux acteurs de la plaisance et du nautisme ont répondu présents : écoles de voile, membres des CLUPIPP, agents de la régie, etc.

La stratégie et sa feuille de route seront mises en pratique à partir du 2ème semestre 2026. Elles offriront le cadre nécessaire à la plaisance et au nautisme pour amorcer un développement renouvelé.

### CLUPIPP ET RENOUVELLEMENT DU DIALOGUE AVEC LES PLAISANCIERS

Le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP) est une instance obligatoire, organisée par port, rassemblant les plaisanciers qui souhaitent participer au dialogue avec l'exploitant.

Le CLUPIPP a pour but de présenter chaque année aux plaisanciers l'activité du port, et de favoriser les échanges afin d'améliorer et optimiser les prestations de services proposées par l'exploitant. Il délibère au moins une fois par an, reçoit communication du budget du port et élit les représentants des usagers de la plaisance en Conseil Portuaire.

Tout usager-plaisancier peut s'inscrire à n'importe quel moment sur la liste des membres du CLUPIPP de son port d'attache.

Au printemps 2025, les CLUPIPP de Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Le Tréport ont été réactivés ou créés selon les cas. A cette occasion, la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre a organisé les élections des représentants de ces instances de concertation. Désignés par un vote à bulletin secret, ces représentants ont été élus pour 5 ans. Ils ont vocation à porter la voix des membres.

Bien que la loi n'exige qu'une seule réunion par an, Ports de la Seine-Maritime et sa régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre ont choisi de réunir les CLUPIPP au moins deux fois par an. En 2025, ces CLUPIPP se sont ainsi réunis les 20 mai et 1er décembre 2025 à Fécamp, les 19 mai et 4 décembre à Saint-Valery-en-Caux, et les 2 juin et 2 décembre au Tréport.

Des débats nourris animent ces instances et démontrent que la concertation est désormais aussi active que constructive au sein des ports de plaisance de Ports de la Seine-Maritime.

### DES PORTS EN QUÊTE D'EXCELLENCE

Ports de la Seine-Maritime et sa régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre poursuivent dans leur volonté d'excellence, notamment en matière environnementale.

### LE LABEL PAVILLON BLEU

Le label Pavillon Bleu valorise les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable. Il porte en particulier sur l'eau et l'assainissement, la gestion du milieu naturel, la sécurité, la gestion des déchets, l'accessibilité, l'équipement et les services, la

sobriété énergétique, et la prévention des pollutions.

En 2025, les ports de Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux ont à nouveau obtenu le label Pavillon Bleu.

### **VISER LA CERTIFICATION PORTS PROPRES**

Créée en région PACA dans les années 1980, la certification Ports Propres a pour objectif d'inciter les ports à s'engager dans un programme d'actions vertueuses en matière de durabilité et de respect de l'environnement.

Cette certification s'est déployée en France, notamment dans le sud et en Bretagne. Elle s'est étendue depuis peu en Europe. Attribuée sur candidature par un organisme indépendant (AFNOR), elle s'appuie sur un système volontaire de diagnostic, de contrôle et d'amélioration continue, l'ensemble la distinguant d'un simple label.

L'année 2025 a été consacrée à la rédaction du cahier des charges en vue du lancement de la consultation pour la réalisation des diagnostics préalable à la certification. Cette consultation se déroulera au premier semestre 2026, avec pour objectif de faire débuter la procédure de certification au second semestre 2026. La procédure se déroulera sur 2 à 3 ans.

### **INSCRIPTION DANS LES RÉSEAUX**

#### **ADHÉSION ÉLARGIE AU RÉSEAU TRANSEUROPE MARINA**

TransEurope Marina est un réseau qui rassemble aujourd'hui plus de 80 ports de plaisance répartis dans 12 pays en Europe. Le réseau offre des avantages réciproques aux plaisanciers résidents de chaque port, et notamment des remises importantes lorsqu'ils font escale dans un autre port membre (-50 % sur le tarif d'escale jusqu'à 5 jours consécutifs dans chacun des ports).

En 2025, Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre renouvelle son adhésion à TransEurope Marinas pour les ports de Fécamp et Saint-

Valéry-en-Caux. Elle fait également entrer le port du Tréport, lui offrant ainsi de nouvelles perspectives d'attractivité.



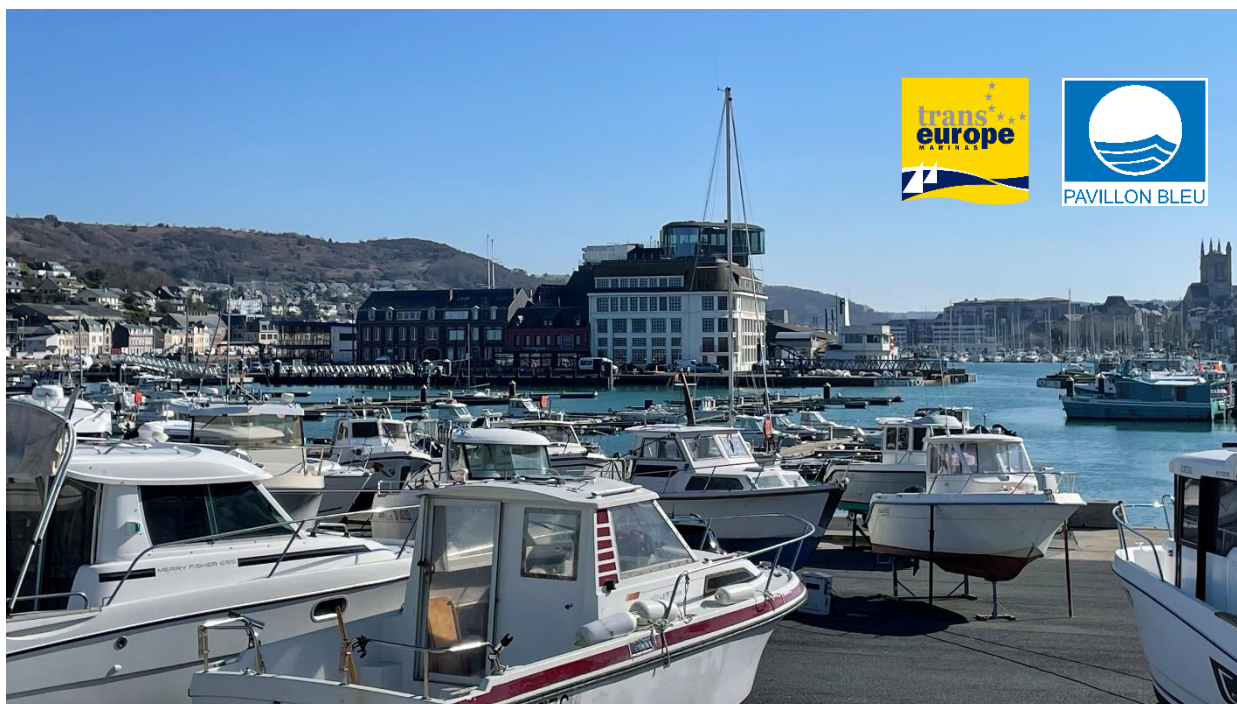
#### **APPN - ASSOCIATION DES PORTS DE PLAISANCE NORMANDS**

La régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre a souhaité intégrer l'Association des Ports de Plaisance Normands. Cette association, affiliée à la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), rassemble les autorités portuaires ou exploitants portuaires des 3 départements littoraux normands. Ils constituent ainsi un réseau d'échange technique sur l'exploitation des ports de plaisance.

La régie a intégré ce réseau en 2025. Le Président de Ports de la Seine-Maritime est membre du conseil d'administration de la FFPP et le Maître de Port principal de la régie est trésorier de l'APPN.

# ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DE FECAMP

## STABILITE POUR LE PORT VITRINE DU SMP SM



*Le port de plaisance de Fécamp au cours de l'hiver 2025*

### LES CARACTÉRISTIQUES DU PORT

Avec plus de 650 places à flot, le port de Fécamp est le plus grand des Ports de la Seine-Maritime.

Situé dans une ville de 18 000 habitants, il propose un avant-port à flot accessible à toute heure de marée suivant le tirant d'eau, et permet l'entrée de voiliers de grande taille.

Le port accueille une part égale de navires de moins de 6m et de navires de 6 à 8m.

Une liste d'attente est en place pour les navires de plus de 9m. Le port propose encore des places pour les bateaux de moins de 7m.

Son port à sec de 180 places concrétise par ailleurs une offre complémentaire appréciée notamment des pêcheurs amateurs en bateau à moteur.

Le port de Fécamp présente une aire de carénage disponible à l'année avec un moyen de levage (65 T) 6 mois de l'année. L'ensemble est géré par la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre.

Autres services : poste d'avitaillement en carburant 24/24, déchetterie, poubelles de quai, sanitaires, WC, douches dans l'avant-port et le bassin Bérigny, laverie, liste d'attente gratuite, places à sec disponible.

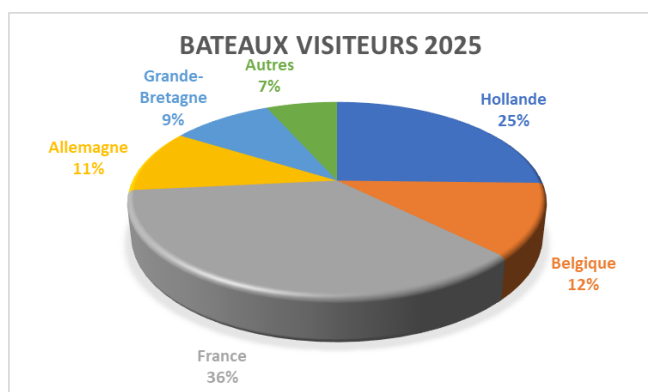
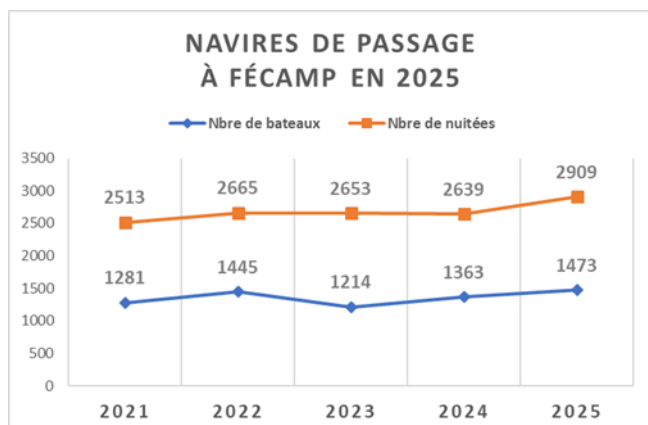
### LES CHIFFRES DU PORT EN 2025



Le port de Fécamp atteint 622 emplacements pour contrats annuels (port à flot et port à sec) commercialisés au 31 décembre 2025.

Le taux de remplissage du port est de 80% (port à flot et port à sec).

Lors des périodes de forte affluence, le port peut accueillir jusqu'à 70 navires visiteurs.



Le nombre de bateaux visiteurs et de nuitées est en hausse depuis 2023, et globalement stable depuis le début des années 2020.

Sans être majoritaires, les visiteurs français sont les plus nombreux à fréquenter le port en escale. Mais il faut souligner une part également importante de visiteurs Hollandais. Celle-ci s'explique notamment par le fait que les Hollandais possèdent des bateaux de plus grande taille et que le port de Fécamp est plus à même de les accueillir.

Concernant plus précisément le port à sec, la CCI Seine-Estuaire, ancien gestionnaire du port de Fécamp, avait fait le choix, en 2023, de fermer le 3<sup>ème</sup> étage du port à sec, faute de capacité à mettre en place un moyen de levage adapté. Or, en 2025, le port accueille 60 bateaux supplémentaires et revient ainsi au nombre de bateaux stockés en port à sec en 2022. Le taux de remplissage des 2 premiers niveaux est ainsi de quasiment 100%. En

conséquence, la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre a fait le choix de rouvrir le 3<sup>ème</sup> étage à la commercialisation à horizon 2026. L'arrivée programmée d'un nouveau chariot adapté devrait permettre l'accès au dernier niveau de l'équipement.

## LES TRAVAUX ENGAGÉS SUR LE PORT DE FÉCAMP

### ENTRETIEN COURANT OU PÉRIODIQUE

- Remplacement de pièces de jonction (pavés et broches) ; remplacement de catways ; travaux d'entretiens ; révision et entretien de la station de traitement de l'aire de carénage ;
- Entretien ponton et catways.-pavés, bois de défense, taquets, fuite d'eau, platelage – en continuité toute l'année ;
- Entretien des cales, pontons, terre-pleins... – en continuité toute l'année et/ou en saison.

### GROSSE MAINTENANCE

- Contrôle sous-marin des pieux dégradés de l'avant-port ;
- A la suite des dégâts causés par la tempête Darragh de décembre 2024 : amarrage du ponton Zone 4 sur le quai (déplacement, alimentation électrique et enlèvement des anciens tubes) ;
- Renforcement de tous les pontons de pied de passerelle de l'avant-port.

### DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DU PORT

- Forage pour étude d'emplacement des nouveaux pieux (étude géo-technique).

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS

- Escales normandes, avril
- Royal Escape, mai
- Ocean People, mai
- Fêtes de la mer, juin
- Double de Normandie
- Open Bar, août.

# ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DU TREPORT

## LE PLUS PETIT ET LE PLUS EUROPEEN DES PORTS DU SYNDICAT



*Le port de plaisance du Tréport*

### LES CARACTÉRISTIQUES DU PORT

Le port du Tréport présente un bassin à flot à écluse, et un avant-port au mouillage.

Il propose près de 200 places dont

- 105 places sur pontons derrière l'écluse (dont 10 visiteurs), gérés par la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre,
- Environ 90 mouillages en avant-port (avec échouage à marée basse) ; ces derniers sont gérés par des associations.

Les bateaux du Tréport se caractérisent par une flotte de navires de petite taille, et majoritairement de pêche amateur.

Le port est accessible pour la centaine de places dans le bassin à flot en fonction de la marée et des heures d'ouvertures de l'écluse, laquelle est également l'équipement d'accès du port de pêche.

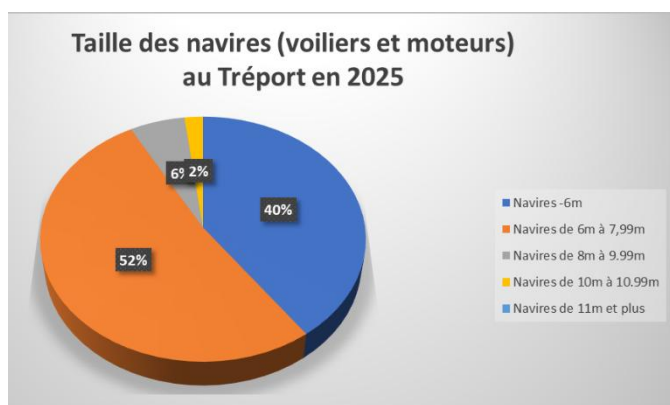
Le port de plaisance est équipé de sanitaires. Tous les pontons, pour partie modernisés en 2024 et 2025, sont équipés de bornes d'eau et d'électricité. La seconde phase de modernisation du port sera menée fin 2026.

Une aire de carénage est mise à disposition des plaisanciers et gérée par l'association YCT. L'aire présente un moyen de levage.

Autres services : points propres.

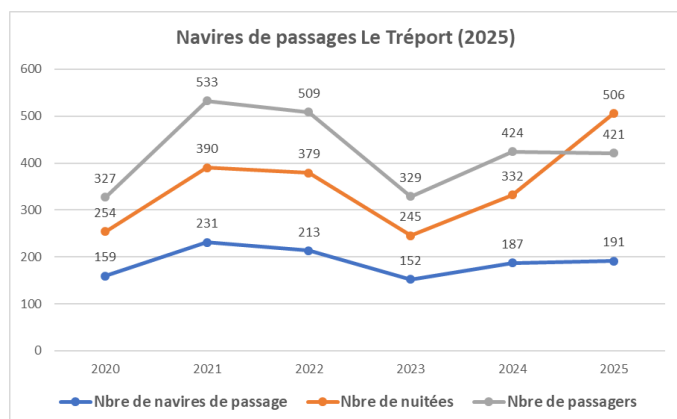
### LES CHIFFRES DU PORT EN 2025

Depuis plusieurs années, Le Tréport enregistre un taux de remplissage (contrats annuels) de 100%. En 2025, la liste d'attente compte 77

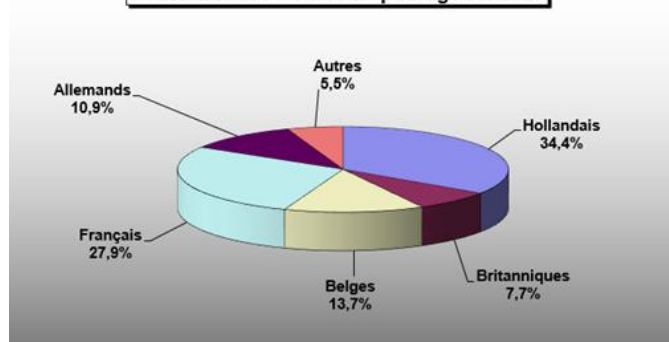


navires (dont 41 de 6 à 9 m et 18 de + de 9 m) avec un temps d'attente minimal de 2 ans.

Les navires de passage sont stabilisés sur une moyenne basse au regard des 5 dernières années (191 navires au 31 décembre 2025).



**Nationalité des navires de passage été 2025**



Le Tréport confirme ainsi son rôle de port d'étape clef pour les navigants : situé juste avant la Baie de Somme, les plaisanciers de passage s'y arrêtent fréquemment le temps d'une marée afin d'attendre les conditions d'accessibilité vers Saint-Valéry-sur-Somme.

Par ailleurs, le nombre de nuitées en hausse forte et continue depuis 2023 montre l'intérêt progressivement déployé pour la petite cité de 4 500 habitants, qui est aussi membre d'un label Station Nautique.

La clientèle de passage se caractérise par une prédominance des européens du nord, et en particulier des Hollandais qui sont les plus nombreux à fréquenter le port. Le Tréport se distingue en cela des deux autres ports du syndicat. En revanche, comme dans les autres ports, la clientèle belge arrive en 3<sup>ème</sup> position des nationalités visitant le port.

## LES TRAVAUX ENGAGÉS SUR LE PORT DU TRÉPORT EN 2025

2025 a vu l'achèvement de la première phase de modernisation des pontons plaisance.



*Le port de plaisance du Tréport à l'issue de la première phase de changement des pontons*

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS

- 🔗 Fêtes de la mer en août 2025 ;
- 🔗 Des concours de pêche sont organisés par les clubs.

# ZOOM SUR LE PORT DE PLAISANCE DE SAINT-VALERY-EN-CAUX

## UN ESRPIT FAMILIAL ET SINGULIER



*Pen Duick en escale à Saint-Valery-en-Caux en juillet 2025*

### LES CARACTÉRISTIQUES DU PORT

Saint-Valery-en-Caux est le second port, en taille, de Ports de la Seine-Maritime. Il est situé au cœur d'un village de 4 000 habitants, dans un écrin de verdure, au contact direct avec les commerçants. Le port de Saint-Valery a développé un esprit familial.

Le port de Saint-Valery-en-Caux présente un bassin à flot à portes, accessible en fonction de la marée et des heures d'ouvertures de la porte. Il propose 550 places sur pontons, dont 20 postes visiteurs.

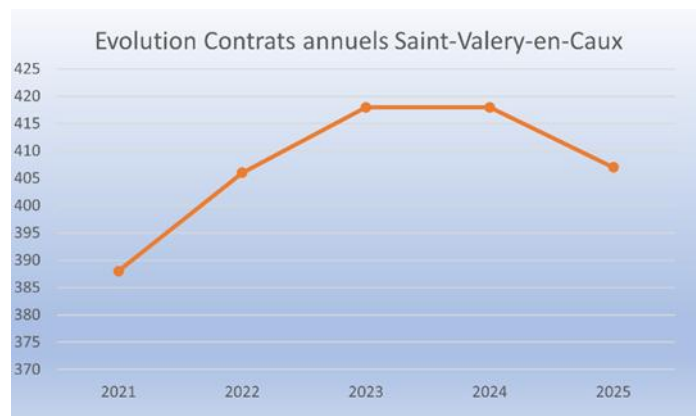
Comme à Fécamp, la flotte de navires présente des bateaux plutôt de petites tailles (jusqu'à 10m), avec une part équivalente entre les moins de 6m, les 6 à 8m et les 8 à 10m.

Mais, comme à Fécamp, le port de Saint-Valery est aussi en capacité d'accueillir des bateaux de plus de 10m.

Une aire de carénage gérée par la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre est à disposition des plaisanciers et équipée d'une potence permettant de lever des navires jusqu'à 14 tonnes.

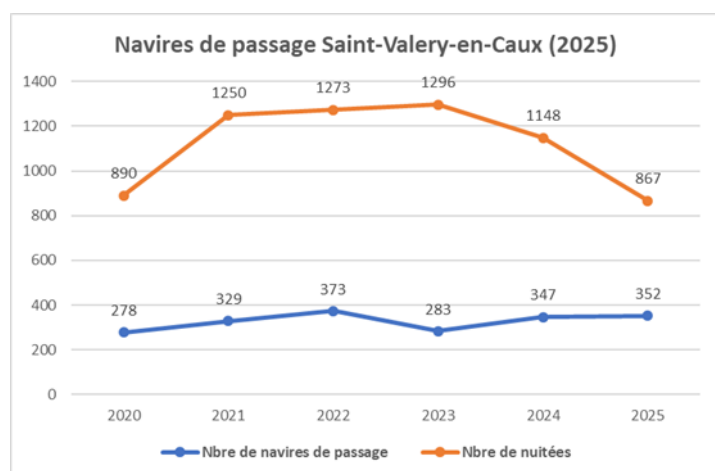
Autres services : Bornes de distribution eau/électricité sur les pontons, WIFI, 2 points propres, 2 blocs sanitaires, WC, douches, laverie, une potence de manutention 5T.

### LES CHIFFRES DU PORT EN 2025

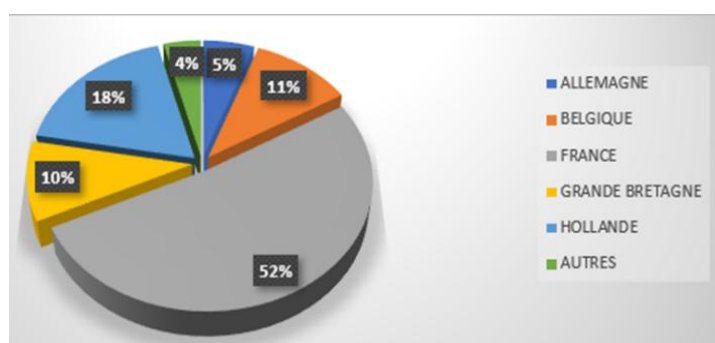


Avec 407 emplacements pour contrats annuels au 31 décembre 2025, le nombre de contrats annuels se maintient globalement. Le taux de remplissage du port est de 73% et offre encore de belles opportunités d'amarrage. Le fait que le port ne soit pas un port à flot joue sur ce taux perfectible de remplissage.

A noter : le nombre d'emplacements annuels s'élevait à 425 au 31 octobre 2025 (76,5% de remplissage). Cette légère baisse de fin d'année s'explique par le fait que, traditionnellement, les navires sont vendus en fin d'année et que les nouveaux achats n'interviennent qu'au 1er semestre de l'année suivante.



Les escales quant à elles se stabilisent en légère hausse à 352 en 2025. Mais les nuitées chutent de près de 26% à 867 : le port de Saint-Valery est un port de cabotage et ne sait pas encore retenir les plaisanciers qui s'y arrêtent.



Enfin, la clientèle de plaisanciers escalants est très majoritairement française – nettement plus qu'à Fécamp et au Tréport. Les autres clients sont issus du nord de l'Europe, avec des proportions de Belges et de Britanniques équivalentes entre elles. Les Hollandais sont nettement moins nombreux qu'à Fécamp et Le Tréport.

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

### TRAVAUX 2025 PRÉVUS ET RÉALISÉS

- 🔧 Dragage du bassin de plaisance 36 500 m3 de janvier à avril 2025 ;
- 🔧 Enlèvement des galets du chenal 13 624m3 ;
- 🔧 Remplacement de 10 catways ;
- 🔧 Révision et entretien de la station de traitement de l'aire de carénage.

### TRAVAUX 2025 SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉS

- 🔧 Graissage des axes principaux du pont levant
- 🔧 Remise en état de la fosse de la centrale hydraulique Ouest
- 🔧 Nettoyage et révision des centrales hydrauliques Est et Ouest

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS (2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2025 ET 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2026)

- 🔧 7 et 8 juin 2025 – « Faites du Nautisme en Côte d'Albâtre »
- 🔧 Accueil des Pen Duick, 1 et 4, juillet
- 🔧 Fêtes de la mer, août
- 🔧 Duo de Saint-Valery-en-Caux, juin
- 🔧 Fêtes de la mer, 9 et 10 août



*L'arrivée de la barge Terra Marique à Fécamp en juillet 2025*

## L'ACTIVITÉ DE LA SPC CÔTE D'ALBÂTRE EN 2025

L'exercice 2025 constitue la première année d'exécution de la concession des ports de Fecamp et du Tréport, attribuée à la Société Portuaire Côte d'Albâtre (SPCCA). Il se caractérise notamment par

- ➡ La mise en place de la société dédiée ;
- ➡ La reprise des équipes ;
- ➡ La mise en service d'un outillage structurant (grue mobile SENNEBOGEN 870M) ;
- ➡ La mise en œuvre des dispositifs ISPS sur les deux ports ;
- ➡ Un trafic consolide de 420 557 t.

## RÉSULTAT 2025

### TRAFIC CONSOLIDÉ 2025

Le port du Tréport enregistre en 2025 un trafic de 206 858 tonnes pour 59 navires, intégralement porté par l'opérateur LTS (Le Tréport Shipping Stevedoring), actionnaire et client unique. La structure du trafic est dominée par les engrais, la bentonite et les produits chimiques de base.

Le port de Fecamp enregistre en 2025 un trafic de 213 702 tonnes (-2,79 % vs 2024), avec une activité globalement maîtrisée mais structurellement plus volatile que celle du Tréport, et des opérations marquées par l'inauguration de la grue SPCCA en septembre.

| Famille de produits        | Tréport (t)    | Fécamp (t)     | Total SPCCA (t) |
|----------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Engrais                    | 86 058         | -              | 86 058          |
| Produits chimiques de base | 25 346         | -              | 25 346          |
| Bentonite                  | 33 375         | -              | 33 375          |
| Granusil / galets          | 28 036         | -              | 28 036          |
| Graves de mer              | 9 704          | -              | 9 704           |
| Divers                     | 24 336         | 5 897          | 30 233          |
| Bois & dérivés             | -              | 56 972         | 56 972          |
| Pâte à papier              | -              | 20 829         | 20 829          |
| Vracs divers               | -              | 120 223        | 120 223         |
| Colis lourds               | -              | 462            | 462             |
| Huiles                     | -              | 9 319          | 9 319           |
| <b>TOTAL</b>               | <b>206 858</b> | <b>213 702</b> | <b>420 557</b>  |

*Les trafics consolidés de 2025*

## FAITS MARQUANTS 2025 EN LIEN AVEC LE TRAFIC

### Le Tréport

- Démarrage du chantier de l'entrepôt logistique prive LTS (3 250 m2) le 8 décembre 2025 ; livré à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2026.
- Renouvellement à 10 ans des autorisations de dragage du port en 2025.
- Mise à jour 2025 du Règlement Particulier de Police Portuaire (RPPP).

### Fécamp

- Émergence de la filière pâte à papier (20 829 tonnes contre ~7 000 tonnes en 2024).
- Premières escales 2025 du transport vélique TOWT (TransOceanic Wind Transport).
- Mise en service de la grue SENNEBOGEN 870M (9 septembre 2025).

## RÉSULTAT FINANCIER

Sur le plan financier, l'exercice fait apparaître un EBE de 343 131 €, un résultat d'exploitation de 261 364 €, un résultat courant avant impôts de 268 418 € et un résultat net de 201 313 € après impôt sur les sociétés de 67 105 €. L'écart constaté par rapport au CEP résulte d'un niveau de charges inférieur aux hypothèses initiales, lequel a plus que compensé un niveau de revenus également inférieur aux prévisions.

Les résultats financiers observés au titre de l'exercice 2025 doivent être analysés dans le contexte particulier du premier exercice complet d'exploitation de la concession. Ils intègrent notamment des effets de démarrage, des décalages temporaires de rattachement de certaines charges contractuelles ainsi que des éléments non pleinement récurrents. En conséquence, le niveau de rentabilité constaté sur cet exercice ne saurait être considéré, à ce stade, comme représentatif d'un régime d'exploitation stabilisé sur l'ensemble de la durée de la concession.

Le chiffre d'affaires comptable net s'élève à 673 832 € :

- Droits de port Tréport 207 758 € + droits de port Fécamp 310 401 € + prestations de manutention/grutage/main-d'œuvre 155 674 €),
- Complétés par 158 534 € de subvention d'exploitation versée par le Concédant,
- 11 626 € de quote-part de subvention d'investissement (grue SENNEBOGEN 870M) virée au résultat et 19 € d'autres produits,
- Pour un total de produits d'exploitation de 844 012 €.

Les perspectives 2026, première année pleine d'exploitation, s'inscrivent dans une logique de consolidation prudente : revenus prévisionnels de 969 319 €, charges de 820 862 €, EBE de 148 456 € et résultat net de 66 675 €.



*Port de Fécamp : un trafic diversifié*

## FAITS MARQUANTS 2025

### MISE EN PLACE DE LA CONCESSION

- ✦ Démarrage opérationnel de la SPCCA et structuration juridique de la société.
- ✦ Reprise des équipes et stabilisation de l'organisation : accord SPCCA-SMPSM signé le 7 janvier 2025.
- ✦ Mise en place de procédures internes (au fil de l'eau), des routines de suivi et de la coordination opérationnelle quotidienne avec le Concédant.
- ✦ Première itération du plan stratégique et du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).
- ✦ Mise en place des routines de reporting prévues aux articles 43 et 44 du contrat.

### INVESTISSEMENT STRUCTURANT : LA GRUE SENNEBOGEN

Inauguration le 9 septembre 2025 à Fécamp d'une grue SENNEBOGEN équipée d'une motorisation hybride.

Financée à 50 % par le Concédant au titre d'une subvention d'investissement, son coût s'élève environ 1,399 M€ HT.

L'exploitation de la grue SENNEBOGEN, en articulation avec les autres moyens disponibles sur site, a permis d'élargir les conditions opérationnelles de traitement de certains navires.

## SÛRETÉ PORTUAIRE

L'exercice 2025 constitue une étape structurante dans la consolidation du dispositif de sûreté portuaire de la SPCCA. Les actions engagées au cours de cette première année d'exploitation ont permis de renforcer progressivement les outils, procédures et organisations applicables sur les ports du Tréport et de Fécamp, dans une logique d'amélioration continue et de sécurisation durable de l'exploitation portuaire.

La SPCCA a participé, aux côtés du Concédant et des autres acteurs institutionnels concernés, à la mise en œuvre des dispositifs de sûreté et d'exploitation nécessaires au fonctionnement du terminal.

Les dispositifs ISPS et de sûreté portuaire ont fait l'objet, au cours de l'exercice, d'échanges et de suivis associant la SPCCA, le Concédant, les services de l'État compétents ainsi que, le cas échéant, les autres financeurs publics concernés.

Dans ce cadre, la SPCCA assure les missions qui lui incombent au titre de l'exploitation, notamment la fonction d'agent de sûreté de l'installation portuaire (ASIP), sans préjudice des compétences respectives du Concédant et des autorités publiques compétentes.

### EVOLUTION DE TRAFIC ET NOUVEAUX FLUX

- ✦ Le Tréport : +40 597 t et +9 navires par rapport à 2024 (opérateur LTS).
- ✦ Fécamp : émergence de la pâte à papier (20 829 t vs ~7 000 t en 2024).
- ✦ Le terminal a accueilli en 2025 plusieurs premières escales de navires véliques opérées par TOWT, illustrant l'intérêt croissant pour des solutions logistiques maritimes décarbonées.
- ✦ Des évolutions et difficultés opérationnelles sont néanmoins apparues au cours de l'exercice suivant, conduisant à une reconfiguration de l'activité concernée.
- ✦ Accueil d'entreprises locales.



# LE POINT PAR FILIERE : LA PECHE

## CAP 76, LA CRIÉE CÔTE D'ALBÂTRE ET LES FLOTTILLES DE PÊCHE

### CAP 76

La société Côte d'Albâtre Pêche 76 – CAP 76 est concessionnaire, depuis le 1er janvier 2025, du service public de l'activité pêche des ports territoriaux du Havre, de Fécamp et du Tréport. Sa mission : la gestion, l'exploitation et le développement de l'activité pêche.

CAP76 assure au quotidien les missions essentielles à la vie des trois ports de pêche. De la manutention à la vente directe, en passant par la distribution de glace et de gazole, chacune contribue à offrir aux professionnels les meilleures conditions de travail.



**Manutention portuaire**  
Le Tréport, Fécamp, Le Havre



**Entretien des installations**  
Le Tréport, Fécamp, Le Havre



**Mise à disposition d'équipements**  
Le Tréport, Fécamp, Le Havre



**Collecte et tri des déchets**  
Le Tréport, Fécamp, Le Havre



**Distribution de gazole**  
Le Tréport, Le Havre



**Carénage**  
Le Tréport



**Etals de vente directe**  
Le Tréport, Veules-les-Roses, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp et Saint-Jouin-Bruneval



**Distribution de glace**  
Le Tréport



**Stockage matériel**  
Le Tréport

## LA CRIÉE CÔTE D'ALBÂTRE

Parallèlement et en lien avec Cap76, la SEM Criée Côte d'Albâtre, actionnaire de Cap76, poursuit son exploitation de l'équipement de commercialisation de la pêche de la Côte d'Albâtre.

## UNE FLOTTILLE SPÉCIFIQUE À CHAQUE PORT

### Le port de pêche du Havre

- 🔗 Une flottille de 23 navires (chalutiers et coquillards)
- 🔗 Plus de 3 000 tonnes de produits aquatiques sont pêchés par an.

### Le port de Pêche de Fécamp

- 🔗 Une flottille de 21 navires (chalutiers, coquillards, fileyeurs, caseyeurs)
- 🔗 Plus de 90 bateaux commercialisent leurs pêches au sein de la criée Côte d'Albâtre.
- 🔗 Plus de 5 000 tonnes de produits aquatiques pêchés par an.

### Port de pêche du Tréport

- 🔗 Une flottille de 48 navires (chalutiers et coquillards).
- 🔗 Plus de 6 000 tonnes de produits aquatiques pêchés par an.

## CRIÉE CÔTE D'ALBÂTRE : RÉSULTATS, TEMPS FORTS ET PERSPECTIVES 2026 F

### RÉSULTATS 2025

L'année 2025 maintient ses résultats par rapport à 2024 avec une hausse plus ou moins importante sur les 3 ports.

Avec 71 bateaux débarquant en criée, le tonnage total a atteint en effet 3 244 tonnes (contre 3 179 tonnes en 2024), soit une hausse de +2,04%. Ce chiffre recouvre les débarques de poissons et de coquilles Saint-Jacques sous criée, débarques en provenance de Boulogne, Le Tréport, Dieppe, Saint-Valery-en-

Caux, Fécamp, Le Havre et de Basse Normandie.

Dans le détail, la répartition des apports est dominée par :

- 🔗 Fécamp : 1588 tonnes (contre 1 537 en 2024) soit 48,86% des apports,
- 🔗 Le Tréport : 5 tonnes (contre 2 tonnes en 2024), soit 0,16% des apports,
- 🔗 Le Havre : 1 272 tonnes (contre 1 030 tonnes en 2024), soit 39,28% des apports.

Globalement les apports en hausse s'expliquent par une saison en hausse sur la coquille (1490 tonnes en 2025 contre 1 311 tonnes en 2024).

À noter : un nouveau navire Le Relais est arrivé à Fécamp en fin d'année 2025. Il devrait venir conforter les débarques sous la criée Côte d'Albâtre.

Concernant le prix moyen au kilo, les chiffres sont également en légère hausse pour les poissons-crustacés :

- 🔗 3,63 €/kg en 2025 pour les poissons et crustacés (contre 3,34 en 2024) ;
- 🔗 2,88 €/kg en 2025 pour les coquilles Saint-Jacques (contre 2,83 en 2024).

### RÉALISATION 2025

L'un des événements majeurs pour la criée Côte d'Albâtre en 2025 est la réalisation de la halle à marée sur le port du Tréport. L'outil a vocation à faciliter la vente des débarques du Tréport sous criée.

Si le bâtiment a été financé par le Département de la Seine-Maritime, les équipements ont été pris en charge par la SEM criée à hauteur de 140 K€ : balances, système de vente, matériels de manutention, bacs et palettes, agencement mobilier...

Inaugurée en juin 2025, la halle a connu d'importants déboires avant même son ouverture opérationnelle, du fait de surtensions électriques ayant mis les systèmes de froid hors services.

En matière de stratégie durable, la criée a également investi dans des chariots et transpalettes électriques. Elle a également renouvelé sa flotte de camions.

Enfin une étude est en cours pour le changement du système frigorifique (dossier C2E validé).

## PERSPECTIVES 2026

La criée Côte d'Albâtre prévoit de terminer en 2026 le projet de gestion du système de réfrigération et d'en démarrer la construction, pour un total estimé à 1.200 K€ (avec une participation de EDF à hauteur de 945 K€, et potentiellement de EOHF (en discussion avec le comité des pêches).

La criée va également investir dans des contenants (1/2 palettes plastiques) pour un montant de 25K€

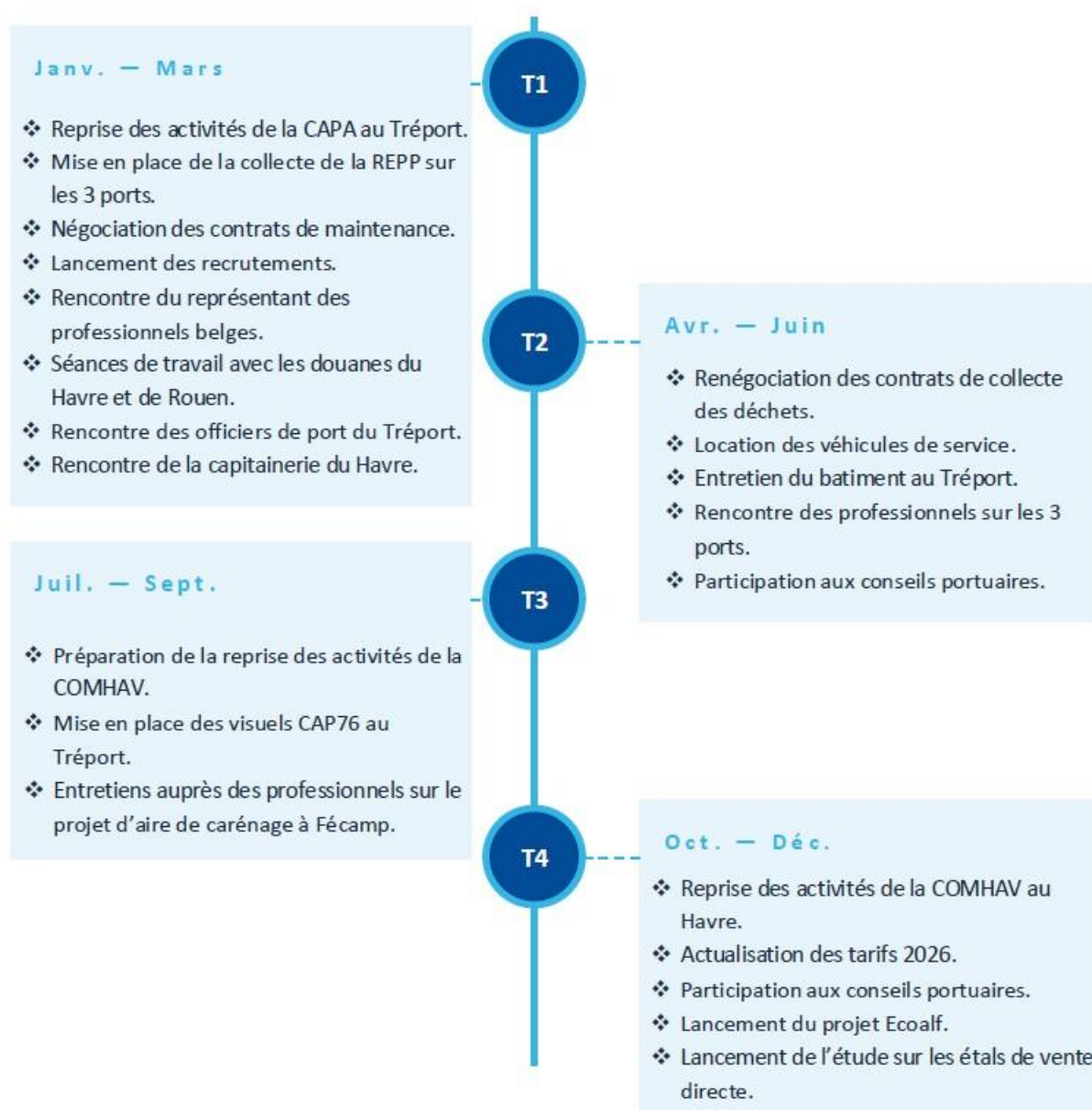
Elle a engagé un travail sur la rénovation globale de la criée.

Enfin le remplacement de la station carburant de la criée verra le jour en 2027, sous la maîtrise d'ouvrage du SMPSM, pour un montant total de 730 000 € TTC.

## CAP 76 : RÉSULTATS ET TEMPS FORTS DE 2025

### LES TEMPS FORTS DE CAP 76 EN 2025

*Cf. la représentation ci-dessous*



## LES RÉSULTATS 2025

Le résultat d'exploitation de Cap 76 s'établit à 80 k€ pour 2025, soit une marge d'exploitation de 4 % du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires, qui atteint 2,78 M€, est porté par la vente de gazole au Tréport (depuis janvier 2025) et au Havre (depuis décembre 2025). La REPP en représente 20%.

Plusieurs activités complémentaires contribuent également aux revenus : la vente de glace au Tréport plus de 75 000 €, la location des espaces de stockage au Tréport plus de 37 000 €. Enfin, la mise en place d'un forfait de stationnement pour les navires belges escalant au Havre a généré plus de 40 000 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2,7 M€ et sont principalement constituées par l'achat de gazole.

## UNE COLLECTE DE LA REPP À LA HAUTEUR DES ATTENTES

La collecte de la REPP s'établit à 528 273 € pour un budget prévisionnel de 539 000 €, soit un taux de réalisation global de 98 %.

Les situations sont contrastées selon les ports. Les ports de Tréport et de Fécamp présentent une performance supérieure aux prévisions. Le Havre enregistre une collecte inférieure au budget.

La collecte de la REPP fait face à une forte saisonnalité qui rend difficile son pilotage dans le temps.



## À propos du SMPSM

*Avec 130 km de côtes, la Seine-Maritime bénéficie d'une position géographique de premier plan en s'ouvrant à la fois sur la Manche et la Mer du Nord, les mers les plus fréquentées du monde. Au sein de la façade littorale normande, les places portuaires de la Seine-Maritime occupent une place stratégique grâce notamment à leurs activités diversifiées dans les domaines de la plaisance, de la pêche et du commerce.*

*Le Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime est compétent sur les ports de Fécamp, du Tréport, du Havre-pêche et de Saint-Valéry-en-Caux pour créer, aménager et exploiter les ports maritimes de pêche, de commerce et de plaisance, et en assurer la gestion, les investissements, le fonctionnement, les grosses réparations, le gros entretien et l'entretien courant.*

*Le Syndicat Mixte porte également des actions de développement économique en lien avec les ports maritimes, de pêche, de commerce et de plaisance.*

*Les ports du Tréport, de Saint-Valéry-en-Caux, de Fécamp et le port de pêche du Havre représentent un trafic de plus de 500 000 tonnes par an, plus de 2 000 emplois directs et indirects et plus de 1 000 emplacements pour la plaisance. Ils contribuent non seulement à l'activité économique locale mais également à l'attractivité touristique du territoire.*

*Dans le cadre de ses compétences, le Syndicat mixte entend renforcer ce positionnement stratégique par le biais d'une politique- revisitée et réaffirmée - de développement portuaire et de promotion des activités économiques et de l'emploi liés à la mer. Il œuvre dans une approche partenariale et avec la volonté d'optimiser l'attractivité des ports de la façade maritime de la Côte d'Albâtre.*

## Pour nous joindre

Ports de la Seine-Maritime

16 grand Quai

76 400 Fécamp

02 35 28 23 76